

LES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Les optimistes

Choucroute

Plus de 100 convives ont participé le 4 octobre à la choucroute organisée par le club des Optimistes.
 Daniel, aux fourneaux, et les bénévoles, au service, ont permis de faire de cette journée un moment convivial et chaleureux.



Pot au feu et belote entre adhérents le jeudi 11 décembre

Une trentaine de membres s’est retrouvée pour le traditionnel pot au feu du club.
 Préparé par l’équipe associative, le déjeuner très copieux a été fort apprécié et suivi de l’habituel concours de belote et autres jeux de société.



Comité des Fêtes

Le spectacle de Noël, organisé par le comité des fêtes, a accueilli 60 personnes pour un après-midi de magie animé par « Capitaine Franco » à la salle des fêtes de Chapelle-Bâton.



AFN

La Commémoration du 11 novembre a regroupé élus, présidents d’associations et quelques habitants autour du monument aux morts. Elle s’est terminée par le verre de l’amitié offert par la mairie.
 A l’issue, plusieurs personnes ont rejoint les sections AFN du canton pour un déjeuner préparé par le restaurant Ô City’ven au gymnase de Savigné.



Trait d’Union en Sud Vienne Marché de Noël

Dimanche 14 décembre, 34 exposants de produits faits maison, locaux ou artisanaux ont accueilli un public nombreux et intéressé.
 A l’extérieur de la salle des fêtes, food-trucks, vendeur d’huitres ont permis aux visiteurs de se restaurer.
 La buvette, gérée par l’association trait d’Union en Sud Vienne a servi vin chaud, jus de pommes chaud, café au public et aux exposants.
 Cette année encore, le stand vente de fruits (oranges, mandarines, citrons et huile d’olives...) a remporté un vif succès.
 Pour clôturer le marché, un feu d’artifice, offert par la mairie, a été tiré sur le stade et a ravi la population présente.

A CAPELLA !

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE BÂTON – N°19

EDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Chapelloises, Chers Chapellois,

Avant de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le **31 janvier prochain à 15h**, je tiens à vous souhaiter, dès à présent, une très belle et heureuse année 2026.

Ce nouveau numéro de *A Capella* revêt un caractère particulier. Vous le constaterez au fil des pages : une grande partie de cette publication est dédiée à l'histoire de notre commune, qu'elle soit issue de nos archives publiques ou de vos récits privés.

Pourquoi accorder tant de place au passé ?

Parce qu'il est impossible de se projeter vers l'avenir sans une conscience aiguë de son histoire communale et territoriale. Nous vivons dans un monde qui s'accélère, mais une communauté humaine ressemble à un arbre : pour qu'il soit solide et qu'il puisse s'élever vers le ciel, il doit s'enraciner. Et pour bien s'enraciner, il faut savoir aller chercher en profondeur, là où se trouve la sève de notre identité commune.

Nos racines sont notre horizon

Connaître l'histoire de nos pierres, de nos chemins et de vos familles, c'est comprendre qui nous sommes pour mieux décider de ce que nous voulons devenir. En puisant dans cet héritage, nous trouvons la force et la stabilité nécessaires pour bâtir la Chapelle-Bâton de demain.

Je vous souhaite une lecture enrichissante, à la découverte de ce qui nous lie les uns aux autres et que cette lecture puisse vous donner l'envie d'exulter.

Au plaisir de vous rencontrer le 31 janvier à la salle des fêtes « La Chapelloise » pour célébrer ensemble cette nouvelle année.

Votre Maire

Notre Histoire...

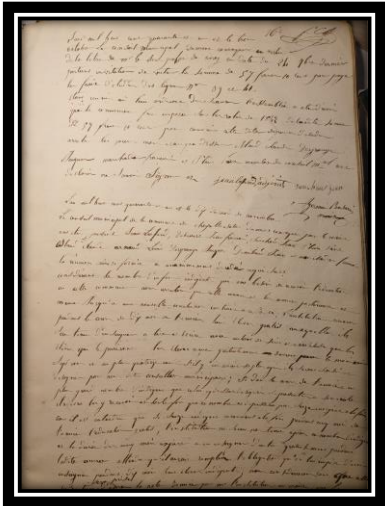
Hier et Aujourd'hui : Regard sur nos archives municipales

Qu'est-ce qui lie l'équipe municipale de 2024 à celle de 1841 ? Bien plus qu'on ne l'imagine. Dans l'action d'archivage entreprise par la commune, nous avons retrouvé une ordonnance royale transcrite et deux arrêtés qui témoignent de la permanence de nos missions : protéger, organiser et servir.

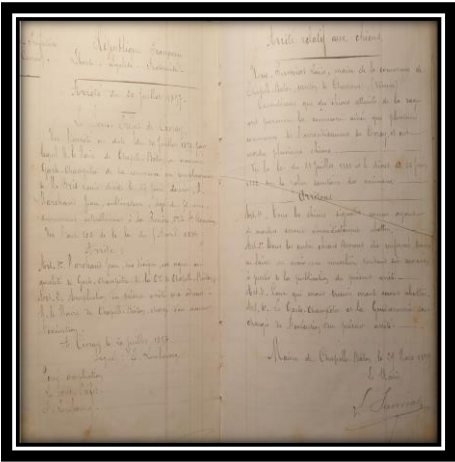
1841 : La gestion de la pauvreté à la chapelle baton

Sous le règne de Louis-Philippe Ier, la question du logement du desservant (le prêtre) est au cœur des préoccupations municipales. Depuis le décret impérial du 30 décembre 1809, les communes ont la charge de fournir un logement au prêtre. L'acquisition du presbytère rend difficile l'entretien de la voirie comme en témoigne la délibération.

Pourtant la commune assure sa fonction sociale en prenant en charge les indigents.



Bien avant les lois de Jules Ferry (1881-1882), la commune s'organise pour que la pauvreté ne soit pas un frein total à l'alphabétisation. L'intérêt majeur ici est de voir comment la municipalité **finance le droit à l'instruction** : elle impose à l'instituteur un quota de "**gratuité**" en échange de son poste.



1897 : Le recrutement du Garde-Champêtre

Le 20 juillet 1897, un arrêté entérine le choix du maire de Chapelle-Bâton : la nomination de **Jean MARCHAND**, cultivateur de 52 ans, au poste de Garde-Champêtre. Il venait remplacer M. BRIS Louis, décédé en fonction.

1899 : La gestion des crises sanitaires

Un autre document, signé par le maire **Louis SAUVIAT**, nous rappelle que la sécurité publique a toujours exigé des décisions radicales. Face à une épidémie de rage touchant le canton, la municipalité imposait par arrêté le confinement des chiens ou leur tenue stricte en laisse et le port de la muselière.

DANS CE NUMERO (PAGE 2)

Brocante à La Chapelière



Espaces verts/Multiservices



Retour sur le repas des aînés



LA COMMUNE

L’actualité de La Chapelle-Bâton

Délibérations du Conseil municipal

- Délibération préalable au lancement d’un appel d’offre pour travaux rénovation énergétique mairie et création logement à l’étage de la mairie.
- Délibération pour création d’un compte épargne temps pour le personnel communal titulaire.
- Vote à l’unanimité pour la mise en place d’un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) pour le personnel communal titulaire.
- Validation de la convention au service de médecine de prévention du centre de gestion de la Vienne
- Vote à l’unanimité pour la réalisation de travaux d’assainissement pour le local de l’ancienne cantine et du logement dans la cour de l’école
- Approbation de l’avant-projet définitif des travaux de rénovation mairie et logement à l’étage
- Délibération pour l’adhésion à la convention de participation mutuelle santé du centre de gestion départemental de la Vienne.

HISTOIRE - PATRIMOINE

Repas des Aînés

Dimanche 7 décembre, la municipalité a organisé le repas annuel réservé aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Ce sont environ 80 personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes La Chapelloise dès midi pour déguster un excellent repas concocté par Nelly et son équipe et servi par le conseil municipal.

Le repas a été animé par l’association En Vuelta Luna Charente, qui a alterné danses et chants espagnols.

Les échanges avec les convives pendant la journée ont permis de se rendre compte qu’ils ont apprécié la nourriture et les animations proposées.



Brocante à La Chapelière



La Chapelle Baton possède désormais une brocante située à La Chapelière, à quelques minutes en voiture du bourg. Gérée par Richard et Jo, La Chapelière Brocante a ouvert ses portes en avril 2025 et propose un vaste choix d'articles de décorations extérieures (salon de jardin, pots, statues...). Cette année, la brocante s'étend également à la décoration intérieure. Venez découvrir les espaces de vente intérieurs et extérieurs. Actuellement ouverte le samedi de 10h à 16h, ou sur rendez-vous. À partir du 1er avril, les horaires d'ouverture seront les mardis, jeudis et samedis de 10h à 16h. Contactez Richard au 0786461939.

Laurent MERCIER Multiservices



Installé depuis 2015 à son compte Chez Bourdet, Laurent MERCIER vous propose ses services en tant que jardinier/espaces verts (tonte, taille haies, entretien espaces verts, débroussaillage, nettoyage terrasse et façade....).

Joignable au 06.48.56.70.47.

DIVERS

En Bref !

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte :
 Lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Les permanences du maire et des adjoints seront organisées sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

Pour contacter la Mairie

2 rue Capella
 86250 La Chapelle-Bâton
 05.49.87.11.58.
 contact@lachapellebaton.fr

POINT INFOS

Inscriptions listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n’êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l’une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNE

L'histoire du Civraisien en Poitou



L'Épopée du Pays Charlois : de l'Union des Villages à l'Intercommunalité Moderne

L'histoire de notre territoire ne s'arrête pas aux limites de nos communes. Elle s'est forgée, au fil des décennies, à travers une volonté commune de coopération. Le **Pays Charlois**, avant de s'intégrer dans l'actuel Civraisien en Poitou, a été le laboratoire d'une solidarité rurale exemplaire.

Tout commence par une prise de conscience : isolés, nos villages de la Vienne ne peuvent faire face aux défis de la modernisation, de l'aménagement du territoire et du maintien des services publics.

Le "Pays Charlois" est né de cette nécessité de mutualiser les moyens. À l'origine, il s'agissait de répondre à des besoins concrets : la gestion des déchets, le développement économique et la préservation de notre patrimoine naturel. Charroux, ville phare chargée d'histoire avec son abbaye, a naturellement servi de centre névralgique à cette union.

Le Pays Charlois s'est toujours distingué par une identité double :

Un héritage historique prestigieux et une vocation agricole et rurale

L'histoire du Pays Charlois a connu un tournant majeur le **1er janvier 2017**. La CC du Pays Charlois a fusionné avec celles du Civraisien et du Pays Gencéen pour donner naissance à la **Communauté de Communes du Civraisien en Poitou**.

. Aujourd'hui, les 36 communes qui composent ce grand ensemble bénéficient de compétences élargies.

Se pencher sur cette histoire, c'est comprendre que l'intercommunalité n'est pas qu'une affaire de technocrates. C'est le récit de maires et d'élus locaux qui, il y a 30 ans, ont choisi de travailler ensemble pour que nos villages restent vivants.

Aujourd'hui, que ce soit à La Chapelle-Bâton ou dans les villages voisins, nous héritons de ces infrastructures (zones artisanales, sentiers de randonnées, services à la petite enfance ...) qui ont été pensées à l'époque du Pays Charlois.

HISTOIRE DE FAMILLE DANS LA COMMUNE : La p'tite Marie et ses parents



Marie VERGEAU est née le 20 septembre 1911 et est décédée à Barbezieux le 16 juillet 2003.

Elle eut 2 sœurs, Renée - née en 1913 - et Suzanne née en 1914, le 14 juillet. Elles sont nées du mariage de Samuel et Joséphine BUGEON, célébré le 4 décembre 1909. Samuel est tué à la guerre en 1914. Marie et ses sœurs sont adoptées comme pupilles de la nation en 1920.

L p'tite Marie à 42 ans, sur la photo de gauche, quand elle perd sa mère avec qui elle a vécu dans cette maison en direction du cimetière. Elle resta dans cette maison, sans confort jusqu'à la fin des années 90, pour ensuite finir ses jours chez son neveu, Monsieur MATHIEU.



Indigente, sans avoir jamais travaillé à cause de sa santé, sans confort dans sa maison (sol en terre battue), elle fit le bonheur des ados avec qui elle commerçait (lait, œufs, légumes...) contre des pièces vites changées contre des bonbons à l'épicerie FRIOLAUD à côté de l'église.



*Elections municipales
des 15 et 22 mars 2026*

